



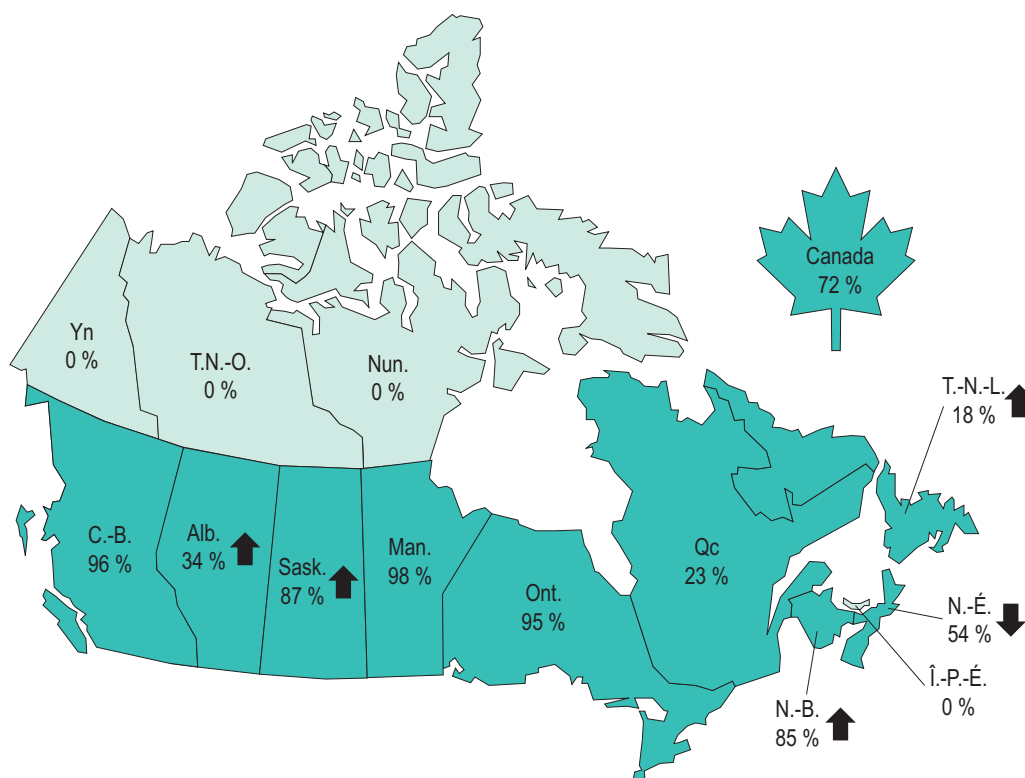
Compte rendu du Registre canadien des remplacements articulaires

Introduction

Voici l'édition de l'été 2016 du Compte rendu du Registre canadien des remplacements articulaires (RCRA). Nous y mettons en lumière de récents changements apportés au RCRA, les dates limites de soumission de fin d'exercice ainsi que les perspectives d'avenir pour 2016-2017 et les années suivantes.

Participation au RCRA et récentes améliorations

D'après les estimations préliminaires de 2015-2016, le taux de couverture du RCRA a légèrement augmenté pour toutes les arthroplasties de la hanche et du genou pratiquées au Canada. En effet, il est passé de 71 % en 2014-2015 à 72 % en 2015-2016. La soumission de données au RCRA est obligatoire en Colombie-Britannique, au Manitoba et en Ontario. Dans les autres provinces, elle est facultative.



Mises à jour du système du RCRA

Depuis avril 2016, le RCRA procède à des mises à niveau de l'outil Web pour ce qui est de la visualisation et de l'accès par les utilisateurs. Ces changements permettent à l'ICIS d'accorder un accès plus précis, par exemple au niveau des enregistrements propres à des chirurgiens spécifiés pour chaque hôpital spécifié.

Les types de changements suivants pourraient s'appliquer :

- Les utilisateurs qui ont accès au fichier d'extraction du dispensateur devront présenter une demande écrite de renouvellement de cet accès à aide@icis.ca.
- Certaines organisations devront signer des ententes, des annexes ou des modifications en raison d'un changement dans leur type d'accès. L'équipe des Services centraux à la clientèle de l'ICIS communiquera directement avec les organisations concernées.

Codes à barres bidimensionnels

La plupart des fabricants fournissent maintenant des codes à barres bidimensionnels sur leurs produits. Le bulletin du RCRA d'avril 2016 expose la marche à suivre pour saisir, à l'aide d'un lecteur de codes à barres, l'information qui figure sur l'étiquette des prothèses et des ciments. Puisque les étiquettes des produits ne sont pas normalisées dans l'industrie, les fournisseurs de données doivent s'assurer que le bon code à barres est balayé et que l'information se retrouve dans le champ approprié du RCRA (c.-à-d. Numéro de produit ou Numéro de lot).

Rappel sur la qualité des données

Le programme de qualité des données de l'ICIS est reconnu à l'échelle nationale et internationale pour son exhaustivité et ses normes rigoureuses. Il vise à améliorer continuellement la qualité des données et de l'information, tant à l'ICIS que dans le secteur de la santé en général. Grâce à votre aide et votre collaboration, nous pourrions veiller à ce que les données du RCRA continuent de répondre aux normes élevées de l'ICIS en matière de qualité :

- N'inscrivez les renseignements personnels sur la santé que dans les champs prévus à cet effet.
- Lorsque vous balayez des codes à barres dans le système du RCRA, activez le paramètre de transmission du code AIM (code d'identification et de saisie des données automatiques) pour vous assurer que le système extrait correctement les numéros de produits dans la base de données du RCRA.
- Si vous saisissez manuellement les renseignements sur les produits du fabricant Zimmer (plutôt que de balayer le code), inscrivez le numéro EDI — et non le numéro de référence — au champ Numéro de produit.

Dates limites de soumission de données pour 2016-2017

L'échéancier ci-dessous s'applique à la soumission des fichiers électroniques et des données avec l'outil de saisie en ligne. Notez que les soumissions de données en format papier ne sont plus acceptées.

Date de l'intervention	Date limite de soumission finale au RCRA (en ligne ou papier)
Du 1 ^{er} avril au 30 juin 2016 (T1)	31 août 2016
Du 1 ^{er} juillet au 30 septembre 2016 (T2)	30 novembre 2016
Du 1 ^{er} octobre au 31 décembre 2016 (T3)	28 février 2017
Du 1 ^{er} janvier au 31 mars 2017 (T4)	31 mai 2017 (date limite pour toutes les soumissions de 2016-2017)

Autres changements importants : le RCRA dans la BDCP

L'ICIS étudie la possibilité d'intégrer les soumissions au RCRA à la Base de données sur les congés des patients (BDCP). La BDCP est une base de données de l'ICIS qui permet de recueillir des données sur les hospitalisations et certaines chirurgies d'un jour de partout au Canada, à l'exception du Québec. Nous donnerons de plus amples renseignements sur ce projet à l'automne 2016. La mise en œuvre aura lieu au plus tôt le 1^{er} avril 2018. À suivre!

Lancements récents et à venir de produits du RCRA

Publications du printemps 2016

- *Résultats des interventions simultanées et échelonnées en matière d'arthroplastie bilatérale totale des genoux*
- *Arthroplasties de la hanche et du genou au Canada : Statistiques éclair 2014-2015 du Registre canadien des remplacements articulaires*

À paraître à l'automne 2016

- Rapport annuel de 2016 du RCRA

Pour consulter ces produits et rapports, visitez la [page Web du RCRA](#).



Contactez-nous

Renseignements sur les données :

rcra@icis.ca

Annexe : Texte de remplacement pour l'image

La couverture globale du RCRA a atteint 72 % au Canada. Le taux de couverture a augmenté par rapport à l'année précédente dans certaines provinces pour atteindre 34 % en Alberta, 87 % en Saskatchewan, 85 % au Nouveau-Brunswick et 18 % à Terre-Neuve-et-Labrador. La seule province où le taux de couverture a baissé est la Nouvelle-Écosse (54 %). Le taux de couverture des provinces suivantes est demeuré relativement semblable : 96 % en Colombie-Britannique, 98 % au Manitoba, 95 % en Ontario et 23 % au Québec. L'Île-du-Prince-Édouard, le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut n'ont pas soumis de données au RCRA.